

15/11/2023 / Compte-rendu

Opération de rénovation et de mise en sécurité de la Rue de Boulogne

Rappels :

Réunion publique du 11 avril 2023 : cf CR précédent.

Demandes diverses à préciser :

- L'accès au commerce en bas de rue sera maintenu en permanence.
- Monsieur CHOUAN propose de céder une (petite) partie de sa propriété sur le giratoire afin d'améliorer la sécurité des piétons. mchouan@gmail.com.

Réunion de coordination du 17 octobre 2023 / Maîtres d'ouvrage.

- Nouveau planning : 2 scénarii selon la coordination SMEG-CAGR. Démarrage SMEG le 15/11/2023.
- Le SMEG a une intervention élargie en amont jusqu'à la zone Poste-Boucherie, aval jusqu'à la RD9 avec MT.
- CAGR commence les travaux en janvier 2024.
- Recherche des propriétaires pour conventions : certains propriétaires n'ont pas compris la demande et refusent car ils croient que l'on veut leur prendre plus que prévu initialement (à préciser). Certains n'ont pas répondu et sont pourtant connus par les riverains.
- Missions CSPPS : DEKRA pour le SMEG, PRECO pour la CAGR – Commune à suivre.
- Recherche d'amiante et HAP dans les enrobés : à la charge du SMEG ?

- Réunion de piquetage avec le SMEG programmée le 13/11 à 14h30 sur site.

- Conventions à signer pour les propriétés communales BV 18,19,24.
- Choix des luminaires à valider sur le modèle Ville : en cours.
- Démarrage des travaux : 20 ou 27 novembre ?
- Installations de chantier : VALETTE pour plan avec 2 algécos et zone de stockage sur parking à valider.
- Panneaux de chantier : à gérer pour chaque moa ? A harmoniser et localiser !
- La Poste Monsieur RICHAUDEAU 06 86 45 98 11 – camion tous les matins de lundi à vendredi 8h15-9h30.
- VALETTE / SMEG : donner précisions sur les travaux (calendrier d'exé et localisations). A suivre réunions avec les entreprises pour le calendrier global.

* * *

CR de la réunion publique du 8 novembre 2023 :

Présents :

OPUS moe Gilles PRECLOUX moe de la Commune
SMEG M.FREJAVILLE
P.MONIN CETUR moe
CAGR CEREG M.FABRE moe
Michel AGNEL Adjoint aux Travaux
C.DUPLA Conducteur d'opération
Public : environ 30 personnes

Présentation :

- SMEG : réseaux électriques et telecom
- Démarrage 15/11 au niveau de la Boulangerie – durée 1 mois.

Janvier 2024 : vers l'aval (phase 1).

Au total 4 mois de Génie Civil + 2 mois de mise en service (déconnexion des systèmes aériens et raccordements des câbles enfouis).

- CAGR : réseaux eau et assainissement

Démarrage janvier 2024 – Durée 6 mois max.

- Planning : la recherche d'optimisation du temps demande une coactivité sur la rue de Boulogne, de préférence par secteurs bien isolés. Les travaux pourraient donc être achevés soit en fin 2024, soit en situation optimale en fin juillet 2024. Ceci exige un « croisement » des plannings.

- Eau : suppression des compteurs dans les propriétés (à l'intérieur des clôtures) et pose sous voie publique.

- Commune traite la voirie et le pluvial quand les réseaux sont posés et raccordés.

Situation de chantier sur la voie publique :

- Travaux en 1/2 chaussée – à vérifier le passage des engins agricoles !

- Coordination des installations de chantier non précisée à ce jour. Peut-on envisager une mise en commun de la salle de réunion ? Eventuellement réunions dans un bâtiment public aux abords (affichage des plans et des plannings) ? Faire remonter les plans de VALETTE en attente de la désignation des entreprises Ville et Agglo.

- Les tranchées seront rebouchées au jour le jour avec la pose des réseaux enterrés. Des plaques d'acier seront posées pour l'accès quotidien aux propriétés.

- En termes de réseaux, les travaux se font dans les sens longitudinal (collecteurs communs) et transversal (raccordements aux habitations).

- Par ailleurs la rue sera bloquée ponctuellement en fonction de l'avancée des travaux. Mais effectivement il peut y avoir plusieurs blocages localisés si plusieurs moa travaillent en même temps. Ponctuellement on pourra utiliser la mise en sens unique et renvoyer une partie du trafic sur la route d'Alès et sur l'Ecole Lapierre.

Précisions projet de voirie :

En sus des informations de la réunion précédente,

- Trottoir implanté au Sud de la voie sur largeur de 1,5m aux normes d'accessibilité (bordure haute). Trottoir Nord résiduel avec bordure franchissable 6cm.

- largeur des passages écluses 3,25m avec bordures franchissables.

- plateau traversant bas de rue (phase 2) Serres + raccordement des entrées en amont sur giratoire.

- Création de 2 arrêts de bus accessibles handicapés + ralentisseurs.

- Trottoir privé en béton : chaussée abaissée pour canaliser les eaux de pluie.

- Réseau pluvial existant 500mm à compléter et améliorer notamment nettoyage.

Discussions :

- Route partagée sans trottoir ?

- Priorités : idem que existant.

- Places de stationnement devant Médiathèque : 3 en montant + 2 en descendant. Supprimer 2 places pour espace vert ? Supprimer place de livraison ?

- Protection des habitations aval contre ruissellements : bordure et avaloirs + inversion pente quand possible.

- Pas de revêtement neuf devant la Poste !

- Pourquoi pas de caniveau central ? Fragilité des éléments préfa dans le temps.

- Modifier le stationnement devant boucherie (blocage le matin avec la Poste) : non prévu.

- Suppression des poteaux enedis en bas de la rue : oui jusqu'à RD.

- Emplacement des éclairages : selon études d'éclairage en cours VALETTE.
- Matériau trottoir : béton désactivé.
- SMEG : la dépose des poteaux élec et telecom libérés des câbles est à la charge de Enedis et Orange : risque de délais avant déposes.
- Nettoyage de la grille devant le 525. A cet emplacement pas de dépose compteur eau car sur terrain privé accessible par le service public.

Relations avec les riverains :

- SMEG : pour les travaux d'enfouissement de câbles aériens sur les propriétés privées, les propriétaires devront préalablement donner leur accord écrit sous forme de conventions proposées par le SMEG. Il y aura en effet des interventions pour faire des tranchées et poser des coffrets sur des murs privés.
- Communication : le moe CETUR propose de communiquer son n° de portable aux riverains (pourquoi pas mais encore faut-il préciser cette mission qui n'est pas définie dans un marché de moe!? Risque de confusions ?).
- Rôle de la Mairie pour recevoir les demandes des riverains et leur communiquer mois par mois la position des travaux à venir.
- Rôle du (des) chef(s) de chantier dans l'écoute des riverains et le report d'information vers les responsables, maîtrises d'oeuvre et maîtres d'ouvrage.
- Il se tiendra en période courante une réunion de chantier par semaine avec présence des 3 maîtres d'ouvrage. Chaque maître d'ouvrage aura en sus tout loisir d'organiser des réunions propres à ses contrats notamment pour les questions administratives.
- Continuité des services publics : Transports Ugo – ramassage des ordures – Poste
- Continuité des commerces locaux.
- Support de com :
 - * site internet de la commune ?
 - * boîtage ?
 - * mails (selon tableau des riverains à créer) ?

Informations à communiquer :

- * Localisation des travaux au mois par mois ? Carte ?
- * Planning prévisionnel par secteurs ?
- Autres communications :
 - * Transports
 - * Déchets
 - * Pompiers
- * Gendarmerie

Calendrier prévisionnel de l'opération

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
Scénario 1														
	Nov 2023	déc	Janv 2024	fév	mars	avril	mai	juin	juill	août	sept	oct	nov	
Réunion publique 1														
SMEG Tranche 1														
CAGR Tranche 1														
SMEG Tranche 2														
CAGR Tranche 2														
COM Tranche 1														
COM Tranche 2														
Scénario 2														
	Nov 2023	déc	Janv 2024	fév	mars	avril	mai	juin	juill	août	sept	oct	nov	
Réunion publique 1														
SMEG Tranche 1														
CAGR Tranche 1														
SMEG Tranche 2														
CAGR Tranche 2														
COM Tranche 1														
COM Tranche 2														

vert : SMEG

bleu : CAGR

rouge : Commune